

AUTORISATION D'ENLEVEMENT DE GRAFFITI SUR IMMEUBLE PRIVE

Adresse de l'immeuble concerné :		
Téléphone fixe/mobile :		
Je soussigné(e), M. ou Mme		
Propriétaire	Gestionnaire	(rayer la mention inutile)
Les personnes désignées devront <u>oblig</u> récépissé de dépôt de plainte.	<u>natoirement</u> joindre à la présente	autorisation : un justificatif de domicile et un
Domicilié (si l'adresse est différente de ce	• ,	
- AUTORISE la Ville de Senlis et/ou l'ent graffiti sur l'immeuble dont je suis proprié		rocéder à titre gracieux au nettoyage des tags et en inutile).
		entreprise qu'elle aura mandatée ainsi que leurs nnées lors de l'intervention pour le nettoyage de
portails, fenêtres ou autres) seront à m	na charge et prises par mes soins	xistants derrière les diverses ouvertures (portes, s. Dans le cas où cette protection ne peut être s pas au nettoyage des ouvertures concernées.
Fait à Senlis, le Signature précédée de la mention « LU	J et APPROUVE »	
- REFUSE l'intervention de la Ville de S l'immeuble dont je suis propriétaire/gestion		aura mandatée pour le nettoyage des tags sur
Fait à Senlis, le Signature précédée de la mention « LU	J et APPROUVE »	
Le document est à retourner à la Direction Senlis.	on de la Voirie et de la Propreté U	Irbaine, Mairie de Senlis, 3 place Henri IV-60300
	ANNEXE TECHNIQUE	
Localisation		
Type de support à traiter (ex : mur, faça	ade, portail) :	
Nature du support à traiter (ex : crépi g	ratté, peinture glycéro):	

Surface approximative :
Distance par rapport au trottoir :
La façade est-elle protégée par un produit anti-graffiti ?
OUI - NON
Nom du produit :

Modalités d'intervention

- Intervention sur les murs et portails d'enceinte des propriétés privées bordant le domaine public.
- Prestation de nettoyage réalisée par les agents de la régie voirie, spécialisés dans ce type d'intervention.
- Compte tenu de la diversité des peintures servant aux tags et de la qualité et la nature des matériaux constituant le support, la Ville de Senlis ne peut garantir le retour à l'état initial du support, et ce malgré une utilisation rationnelle du matériel et des produits à sa disposition.
- Seule est traitée ou repeinte la partie du support effectivement touchée par les tags et les graffiti.

Partie réservée au service	Dossier n°
Dimensions :	Photographies OUI / NON
Date d'enlèvement :	
Temps passé :	
Nom de l'agent :	

Le document est à retourner à la Direction de la Voirie et de la Propreté Urbaine, Mairie de Senlis, 3 place Henri IV-60300 Senlis.